

# Les échanges internationaux au cours des études de médecine. Qui part ? Qui reste ? Pourquoi ? Analyse des limites culturelles et pédagogiques aux échanges internationaux\*

*International exchanges during medical training. Who leaves, who stays and why ?  
An analysis of cultural and pedagogical barriers\**

Arnaud WILMET<sup>1</sup>, Isabelle RICHARD<sup>2</sup>, Maurice AUDRAN<sup>2</sup>, Lionel BIEHL<sup>1</sup>, Jean-Paul SAINT-ANDRE<sup>2</sup>

**Résumé** **Contexte** : Les échanges internationaux ne concernent encore qu'une proportion faible des étudiants en médecine. Afin d'adapter la politique de développement de ces échanges, nous avons souhaité comprendre quels étaient actuellement les freins et les motivations au départ. **But** : Cette étude teste l'hypothèse que ces freins soient de deux ordres : culturels, y compris linguistiques, comme cela a été retrouvé dans d'autres populations étudiantes, et institutionnels, liés à une intégration insuffisante de ces périodes de formation dans le cursus. **Matériel et méthode** : Un questionnaire a comparé les étudiants partis et non partis d'une promotion de 78 étudiants de sixième année. Les items permettent de comparer le niveau ressenti de maîtrise linguistique et la familiarité avec l'étranger des étudiants partis et non partis, ainsi que les motifs principaux de départ et non départ. **Résultats** : Les étudiants partis ont un cursus un peu meilleur, sont plus souvent partis pour d'autres motifs à l'étranger et ont une meilleure maîtrise ressentie d'une langue étrangère. La motivation au départ est bien plus souvent d'ordre culturel (« s'immerger dans une culture différente ») qu'académique et le motif « progresser dans les études médicales » est le dernier cité. A l'inverse, la crainte du « retentissement sur les études » est la première avancée par les étudiants non partis. **Conclusion** : Le développement de la mobilité étudiante dans les études médicales nécessite un effort important d'apprentissage d'au moins une langue et des accords entre les facultés pour permettre une réelle validation des acquisitions dans une faculté partenaire.

**Mot clés** Mobilité étudiante ; stages à l'étranger ; Erasmus ; relations internationales.

**Abstract** **Context**: International exchanges concern only a small proportion of medical students. In order to adapt the development policy of these exchanges, we wanted to better understand what were the barriers and motivations to leave the country. **Aim**: this study test the hypothesis that barriers could be of two kinds: cultural, including language, as it has been found in other students and institutional populations, or related to an insufficient integration of these training periods in the curriculum. **Methods**: a questionnaire was filled by students of the 6th year within a class of 78 students in order to compare students who have left and students who have stayed. Items in the questionnaire allowed comparing the perceived linguistic abilities and adaptation to live in a foreign country, as well as the main motivations for leaving or staying. **Results**: Students who have left have a slightly better academic performance, have been abroad more often for other reasons and feel more competent to speak a foreign language. Motivations are more often cultural ("interest for another culture") than purely academic and the motivation "progress in my studies" is the least often cited. The most popular motivation to stay was the answer "consequences on my studies". **Conclusion** : to promote students international mobility during their medical training, medical faculties most put an effort to develop linguistic skills for their students and a collaboration between medical schools is needed allowing for an effective validation of training periods.

**Key words** Student mobility; foreign exchanges; Erasmus; international relations.

*Pédagogie Médicale* 2005; 6: 200-209

\* Ce travail a fait l'objet de la thèse d'Arnaud Wilmet pour le diplôme d'état de doctorat en médecine (qualification : médecine générale)

\*This work lies on the thesis of Arnaud Wilmet.

1- Département de médecine générale - Faculté de Médecine de l'Université d'Angers - Rue haute de reculée - 49045 Angers cedex

2- Dècanat Faculté de Médecine de l'Université d'Angers - Rue haute de reculée - 49045 Angers cedex

Correspondance : Isabelle Richard - Faculté de médecine de l'Université d'Angers - Rue haute de reculée - 49045 Angers cedex

Téléphone : 02 41 35 17 09 - Fax : 02 41 35 15 48 - mailto : isabelle.richard@univ-angers.fr

## Introduction

Les échanges internationaux se sont développés rapidement dans l'enseignement supérieur européen depuis 30 ans, notamment *via* la mise en place de programmes institutionnels favorisant la mobilité étudiante (Erasmus, Tempus)<sup>1, 2</sup>. Une période réalisée hors de son pays d'origine devient l'un des marqueurs d'études réussies, notamment pour les cursus les plus longs. Ces échanges participent aussi à la création progressive d'une élite européenne, ayant fréquenté les mêmes établissements, universitaires ou ludiques<sup>3</sup>. Le développement à une large échelle de ces échanges suppose une homogénéité des cursus universitaires et des systèmes d'équivalence. Ces principes ont été affirmés dans la déclaration de Bologne<sup>4</sup> et sont progressivement mis en place : uniformisation des cursus sur un modèle Licence/Master/Doctorat (LMD), organisation des enseignements par semestre, attribution aux enseignements d'un certain nombre de crédits dans un système dit *European Credit Transfer System (ECTS)*. Les études médicales, en France et plus largement en Europe, sont restées à l'écart de ce mouvement à l'exception de quelques universités<sup>5</sup>. Les raisons sont multiples. Certaines sont liées au caractère réglementé des professions médicales et aux limitations des conditions d'installation dans un autre pays que celui d'origine, et plus généralement à l'intrication dans ce domaine entre politique de formation et politique de santé. Souvent, les échanges dans le cadre des études médicales sont exclusivement organisés autour de stages hospitaliers à l'étranger et s'apparentent davantage aux stages professionnels proposés lors d'autres cursus, qu'à une réelle période de formation, y compris théorique, à l'étranger. Actuellement, dans notre faculté, environ 15 % des étudiants effectuent une période de stage hospitalier à l'étranger au cours de leur cursus.

Dans un objectif d'augmentation progressive du nombre d'étudiants partant à l'étranger, nous avons souhaité comprendre quels étaient les motivations et les freins au départ de nos étudiants. La littérature analysant les échanges internationaux d'étudiants est essentiellement constituée de rapports, souvent commandés par l'union européenne elle-même ou ses agences, et comporte peu d'analyses sociologiques détaillées<sup>6</sup>. La limite la plus intuitive aux échanges est leur coût. Les étudiants interrogés citent fréquemment l'augmentation du montant des bourses comme l'un des moyens d'améliorer la mobilité<sup>7</sup>. Dans notre faculté, les étudiants bénéficient de bourses Erasmus pour les stages dans des facultés avec lesquelles des partenariats sont signés, de bourses des collectivités locales pour les échanges avec une ville africaine dans le cadre d'un jumelage. Enfin, leur salaire d'étudiant hospitalier est maintenu durant leur stage à l'étranger. Le coût de leur

mobilité est assez faible (inférieur à 1000 €) et difficile à apprécier précisément car dépendant du coût de la vie dans le pays d'accueil, du mode de logement en France, et parfois associé à une période de vacances. De plus notre faculté a peu de prise directe sur ces limites financières et leur analyse précise ne nous semblait pas pouvoir déboucher sur des décisions institutionnelles permettant d'améliorer la mobilité. Des discussions informelles avec les représentants des étudiants au conseil de la faculté nous ont conduit à faire l'hypothèse que deux autres types de difficultés constituent des freins au départ. Les premiers sont au sens large « culturels », incluant des réticences à la découverte d'autres environnements et des difficultés linguistiques. Ils sont mis en évidence dans la majorité des études explorant les caractéristiques des étudiants « migrants » et sont une source d'inégalités accrues, les étudiants les mieux armés culturellement accédant à des échanges qui augmentent encore leurs capacités d'adaptation et d'intégration, et leur maîtrise d'une autre langue<sup>6, 7</sup>. Les seconds semblaient liés à l'insuffisante implication institutionnelle dans l'organisation de périodes d'études à l'étranger, conduisant à ce que les étudiants considèrent davantage un stage à l'étranger comme un « plus », sympathique et attrayant, que comme partie intégrante de leurs études. La confirmation de l'une ou l'autre de ces deux hypothèses peut déboucher sur des mesures correctives institutionnelles (structuration plus précise d'un bureau des échanges, apprentissage de l'anglais ou d'autres langues, partenariats pédagogiques précis et validation de périodes d'études à l'étranger).

L'objectif de cette étude est donc de tester ces deux hypothèses en comparant, à l'aide d'un questionnaire, les étudiants partis au cours de leurs études de médecine avec ceux qui n'ont pas fait ce choix.

## Matériel et Méthodes

### L'enquête par questionnaire

L'enquête a concerné 78 étudiants soit 96 % de l'ensemble de la promotion d'étudiants en dernière année de deuxième cycle (sixième année) en 2004/2005.

Ces étudiants ont rempli, immédiatement après une session d'examen, un questionnaire concernant leur cursus et les interrogeant sur leurs motivations (*annexe 1*). L'administration préalable du questionnaire à une dizaine d'internes en médecine avait permis d'en clarifier certaines ambiguïtés et de reformuler certaines questions.

Une première partie du questionnaire comprend :

- des données d'état civil (sexe et âge) ;
- des données analysant le contexte personnel de l'étudiant, notamment en ce qui concerne sa « familiarité avec l'étranger ». Les questions concernent le niveau de maîtrise

d'une langue étrangère des parents de l'étudiant, le fait que ses frères et sœurs soient déjà partis à l'étranger pour leurs études ou leur travail, le nombre et les motifs de voyages antérieurs à l'étranger ;

- des données analysant le parcours universitaire de l'étudiant, mention au baccalauréat, nombre de redoublements éventuels au cours des études universitaires ;
- des données concernant le niveau ressenti de maîtrise des langues étrangères.

La seconde partie du questionnaire s'adresse différemment aux étudiants partis ou non en stage à l'étranger.

Pour les étudiants partis, elle leur propose de définir le niveau d'importance (sans importance, peu important, important, très important) de six motivations différentes au départ. Quatre items explorent plutôt l'aspect « découverte » (« immersion dans une culture différente », « enrichissement personnel », « Quitter Angers, changer d'air », « Aborder la médecine d'un point de vue différent »). Un item concerne l'amélioration de la maîtrise d'une langue, le dernier est « progresser dans les études de médecine ».

La date de départ, sa place dans le cursus, la durée du stage et la destination sont recueillies.

Pour les étudiants qui ne sont pas partis, le questionnaire leur propose de définir le niveau d'importance de cinq freins possibles au départ. Trois concernent des préoccupations matérielles (« changer d'appartement », « vivre en couple », « perdre un job d'étudiant »), l'absence d'informations, les difficultés linguistiques et « la crainte de conséquences sur mes études ».

Enfin, dans une troisième partie, les étudiants sont interrogés sur l'intérêt de différentes mesures susceptibles de favoriser les échanges (apprentissage des langues, actualisation du site internet, session d'information, autres destinations d'échange) et sur leur opinion quant à l'intérêt, en général, de développer des échanges.

### Le traitement des données

L'ensemble des données a été analysé de façon descriptive, permettant de définir le nombre d'étudiants partis à l'étranger, la période de départ dans le cursus et la destination.

La population d'étudiants partis a ensuite été comparée à celle des étudiants n'étant pas partis.

Pour tester l'hypothèse des freins culturels, les deux groupes « étudiants partis », « étudiants non partis » ont été comparés pour les critères de « familiarité avec l'étranger », de cursus scolaire et de maîtrise de la langue. Ces critères qualitatifs ont été comparés par un test de Chi<sup>2</sup>.

Pour tester l'hypothèse d'une insuffisante inclusion de ces périodes à l'étranger dans le cursus normal, la place relative des items « progresser dans les études médicales », parmi les motivations, et « craintes de conséquences sur mes études » parmi les freins, a été analysée.

Les commentaires libres n'ont pas pu être exploités. Ils émanaient très principalement des étudiants partis, détaillaient l'expérience acquise et soulignaient tous l'intérêt de l'échange. Aucun ne comportait d'information utilisable sur les motivations et les freins au départ.

### Résultats

Treize des 78 étudiants interrogés sont partis à l'étranger. Ces échanges concernent principalement des facultés liées à celle d'Angers par des accords Erasmus : 5 stages hospitaliers à Liverpool (Grande Bretagne), 1 à Ulm (Allemagne), 4 à Cluj Napoca (Roumanie). Deux stages ont été organisés dans un autre cadre à Dundee (Grande Bretagne) et un à Bamako (Mali), ville jumelée à Angers. Les périodes de stage sont d'environ deux mois. Dix étudiants sont partis au cours de leur quatrième année, 1 en cinquième année et deux en sixième année.

Plusieurs tendances distinctives se dégagent même si toutes les différences n'atteignent pas le seuil de significativité. Les « étudiants partis » ont plus fréquemment des frères et sœurs qui sont eux aussi partis pour leurs études ou leur travail (10/13 *versus* 32/65 NS), et un père parlant une ou plusieurs langues étrangères (10/13 *versus* 34/65 NS).

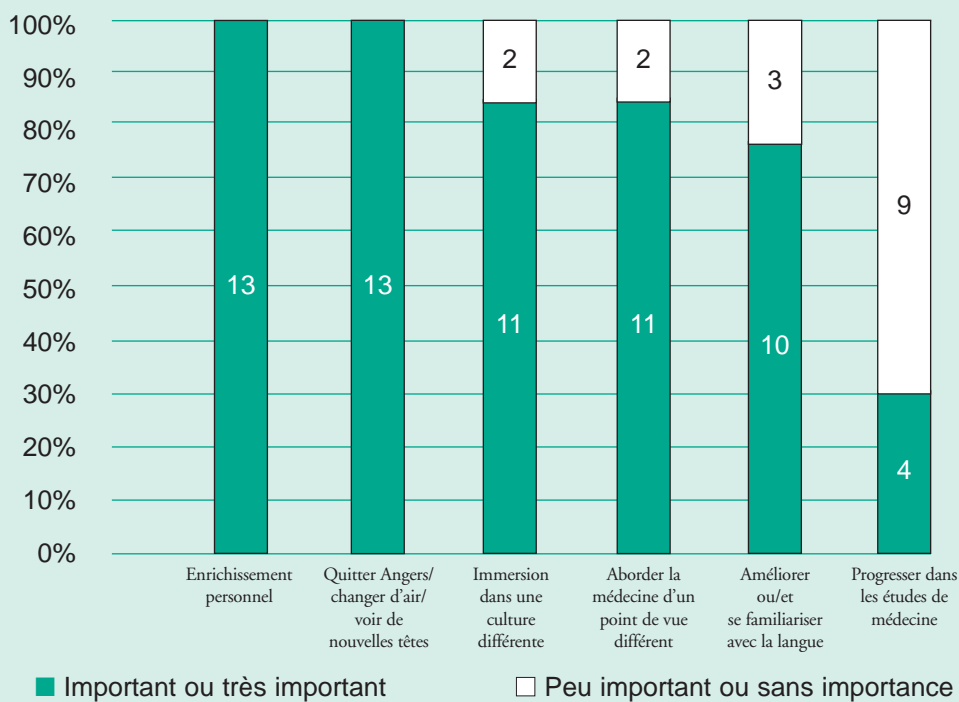
Ils sont plus nombreux à être partis au moins 5 fois à l'étranger (13/13 *versus* 34/65  $p < 0,05$ ) et à avoir participé à des échanges scolaires (12/13 *versus* 48/65 NS).

La population des partants a également un cursus un peu « meilleur ». Ils sont plus nombreux à avoir obtenu un baccalauréat avec une mention « Bien ou Très Bien » (8/13 *versus* 27/65 NS), à avoir obtenu le concours lors de leur première année de premier cycle des études médicales (PCEM1) (4/13 *versus* 11/65), et à avoir effectué les quatre années suivantes en 4 ans (13/13 *versus* 62/65 NS).

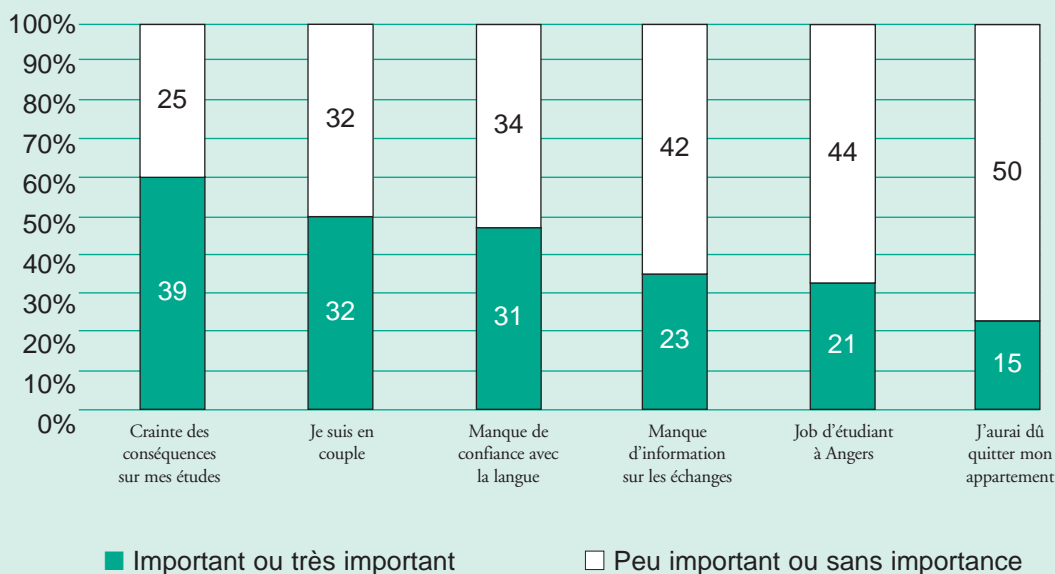
Enfin, leur maîtrise des langues est meilleure. Tous parlent une langue étrangère (13/13 *versus* 58/65 NS). Leur note en première langue au baccalauréat n'était pas différente de celle des étudiants non partis mais ils se considèrent plus souvent « à l'aise » ou « très à l'aise » à l'oral dans cette langue (12/13 *versus* 23/58  $p < 0,05$ ) et à l'écrit (9/13 *versus* 27/58 NS).

Les motivations et les freins au départ, tels qu'ils ressortent des questionnaires administrés aux étudiants, sont présentés respectivement dans les *figures 1 et 2*. Les étudiants partis jugent fréquemment le motif « progresser dans les études de médecine » peu important ou sans importance (9/13), alors que les motifs « quitter Angers, changer d'air », « s'immerger dans une culture différente », « aborder la médecine d'un point de vue différent » sont jugés importants ou très importants dans 13/13, 11/13 et 11/13 cas (*figure 1*). A l'inverse, le motif « crainte des

**Figure 1 :**  
**Motivations au départ à l'étranger des étudiants**



**Figure 2 :**  
**Freins au départ des étudiants à l'étranger**



## Recherche et Perspectives

conséquences sur mes études » est celui que les étudiants jugent le plus souvent très important ou important dans les freins au départ (39/64 *versus* 23/65 pour l'obstacle matériel « quitter son appartement »  $p < 0,05$ ). Les craintes concernant la maîtrise de la langue sont également importantes (31/65) (figure 2).

Enfin, la très grande majorité des étudiants (100 % des partis et 66 % des non partis) jugent « qu'il serait important que les étudiants partent à l'étranger pendant leur cursus » et 70 % d'entre eux souhaiteraient partir comme interne. Les propositions d'amélioration concernant les informations disponibles, leur diffusion sur le site de la faculté, leur présentation systématique en début d'année sont très majoritairement approuvées. Les étudiants sont plus partagés sur la nécessité de développer l'enseignement des langues avec seulement 41/65 non partis approuvant cette proposition.

### Discussion

Ces données sont recueillies sur un petit échantillon d'étudiants (une promotion) et certaines différences n'atteignent pas un seuil de significativité. Elles permettent, en revanche, d'estimer les opinions de tous les étudiants alors que beaucoup d'enquêtes sur ce sujet, non exhaustives, sont biaisées en faveur des étudiants intéressés par le sujet. Des limites sont liées à l'utilisation d'un questionnaire et à sa structure. Un choix concernant le principal motif de départ ou non départ aurait probablement été utile.

D'autres conditions d'administration auraient pu être plus favorables à des réponses ouvertes plus longues, mais probablement au prix d'une baisse de l'exhaustivité des réponses. L'utilisation d'un questionnaire plutôt que d'entretiens semi-directifs, dont le contenu aurait probablement été plus riche, a été acceptée pour des raisons à la fois institutionnelles et pratiques. L'une des principales hypothèses était que les étudiants ne considèrent pas réellement ces stages comme partie intégrante de leurs études. Cet élément est possiblement difficile à admettre, notamment dans le cadre d'un entretien mené par quelqu'un appartenant à ou représentant l'institution, dans un contexte où nos relations avec les étudiants restent malheureusement fortement marquées par une culture du contrôle. Les moyens disponibles ne permettaient pas l'intervention d'un tiers totalement neutre et qui, probablement, n'aurait de toutes façons pas été considéré comme tel par les étudiants. Il nous a donc semblé qu'une analyse première entièrement anonyme était de nature à poser les problèmes et permettrait dans un second temps un approfondissement avec des groupes d'étudiants des solutions à apporter. Les résultats permettent de distinguer trois populations d'étudiants. Seize pour cent de nos étudiants effectuent un stage à l'étranger au cours de leurs études. Ils

partagent des caractéristiques personnelles communes et constituent l'élite migratrice, telle que la définit E. Murphy Lejeune<sup>6</sup>, de jeunes européens, ouverts à la mobilité. Les éléments de leur meilleur « capital de mobilité » sont un contexte familial globalement plus ouvert sur l'étranger, une meilleure maîtrise d'une langue étrangère, le plus souvent l'anglais, un cursus scolaire plutôt meilleur. L'expérience qu'ils acquièrent renforce encore ces éléments. Vingt-huit pour cent pensent qu'il n'est pas important que les étudiants en médecine partent à l'étranger au cours de leur cursus. Dans l'état actuel de l'exercice professionnel, très fortement intégré dans des contextes nationaux, il ne semble pas qu'il y ait de raison convaincante de le leur imposer.

Cinquante-six pour cent ne sont pas partis, mais pensent que le développement des échanges est important et souhaiteraient partir en tant qu'interne. Ce chiffre justifie très probablement des politiques plus ambitieuses d'échange internationaux. L'augmentation bilatérale des échanges étudiants nécessite la structuration au sein des facultés de réels bureaux des échanges internationaux permettant de résoudre l'ensemble des difficultés d'organisation et matérielles. Ceci nécessite de trouver les moyens de dépasser une culture nationale dans laquelle organisation pédagogique et vie étudiante restent très séparées, au contraire de ce que l'on peut trouver dans certains pays où la notion de campus universitaire est une réalité.

La comparaison des étudiants partis avec les autres, et l'analyse des motivations de départ et non départ paraît conforter nos deux hypothèses. Certaines limites sont bien d'ordre culturel. Néanmoins, dans le contexte très privilégié des études médicales, cette limite n'est pas majeure. La seule différence significative observée concerne le niveau ressenti de maîtrise d'une langue étrangère, qui peut être une conséquence du stage à l'étranger et non un motif de départ. Il reste néanmoins utile de s'interroger sur les moyens d'assurer à tous nos étudiants une vraie maîtrise orale et écrite de l'anglais. Ceci est une condition d'échanges internationaux. Ce sera dans l'Europe de demain l'un des marqueurs des professions intellectuelles. C'est enfin l'une des conditions d'une formation à la recherche.

La principale limite paraît bien être la mauvaise inclusion des périodes de formation à l'étranger dans le cursus. Les motivations universitaires ne sont pas prégnantes dans le choix de partir. Seul un tiers des étudiants juge que cela a été important ou très important dans leur décision. En revanche, la crainte d'un retentissement sur les études a compté dans la décision de 60 % de ceux qui ne sont pas partis. Actuellement le stage à l'étranger apparaît aux étu-

dians comme une période d'absence tolérée par la faculté, permettant une découverte d'une autre culture et d'un autre contexte médical. Ils le placent principalement en quatrième année, à la période de leur cursus qu'ils jugent la moins contraignante par une exigence de résultats universitaires, car elle se trouve suffisamment à distance de l'examen national classant de fin de deuxième cycle. Cette période n'est pas vécue comme une réelle période de formation, intégrée au cursus. Elle n'est pas reconnue spécifiquement. Il semble donc indispensable, si l'on souhaite augmenter le nombre d'étudiants partis à l'étranger, d'inclure ces échanges dans le dispositif pédagogique ordinaire. La première étape est de décliner nos cursus en ECTS afin de fixer les modalités de validation des périodes d'étude à l'étranger. C'est assez simple et plusieurs facultés françaises l'ont déjà fait. Des difficultés spécifiques sont toutefois liées à la fois au contenu et à l'organisation des études médicales. Concernant le contenu, il existe probablement un assez large consensus parmi les enseignants pour penser que l'ensemble du programme des études médicales doit avoir été à un moment du cursus appris et validé, avec une place mineure pour un choix à la carte. Il est probable que l'absence de validation des ECTS « cardiologie » soit pour l'instant vécue comme qualitativement différente de l'absence de validation d'un module « histoire médiévale ».

Cette demande d'exhaustivité complique l'application du système des ECTS et demande une organisation pédagogique permettant de définir qualitativement le contenu appris à l'étranger et de configurer le reste du parcours de l'étudiant pour lui permettre *in fine* l'acquisition de la totalité des connaissances. Un contrat précis avec les facultés partenaires devra donc être mis en place. Concernant l'organisation, les études médicales françaises restent et, semble-t-il, resteront contraintes par un concours de fin de première année et un examen national classant de fin de second cycle, dont la spécificité jacobine s'accommode mal d'échanges avec des systèmes assez nettement différents. Il est donc probable que les deuxième, troisième et quatrième années restent les dates préférentielles d'organisation des échanges. Il semble utile et relativement facile de développer des échanges de un ou deux semestres en deuxième et troisième années, les contenus et modes d'organisation de ces enseignements précliniques étant probablement plus homogènes.

## Conclusion

Les échanges internationaux restent assez peu fréquents au cours des études médicales et, surtout, représentent davantage une période de découverte d'une autre culture, y compris médicale, que de réelles périodes de formation

initiale. Les étudiants le perçoivent et cet élément joue un rôle majeur dans leur hésitation à partir. Des freins culturels existent aussi et la réelle maîtrise de l'anglais par tous les étudiants en médecine est un préalable à la généralisation des échanges.

Les facultés de médecine doivent donc, si elles souhaitent augmenter le nombre d'étudiants partis, développer de façon volontariste une politique d'échange qui implique la déclinaison des cursus en ECTS et des partenariats précis, qualitatifs, avec des facultés de médecine étrangères. La structuration de bureaux des échanges internationaux, centralisant les informations et prenant en charge les aspects matériels et d'organisation est également nécessaire.

L'objectif d'une augmentation du nombre d'échanges ne s'impose pas pour des raisons immédiates de débouché sur le marché du travail comme cela peut être le cas pour des formations de commerce ou de langue. Mais le nombre de ces échanges, la familiarité des étudiants en médecine avec « l'étranger », leur maîtrise de l'anglais sont un des déterminants de la place de la médecine française, de celle de la recherche médicale, et plus généralement de la place du médecin parmi les professions intellectuelles supérieures d'une société. C'est donc un enjeu dont les facultés de médecine ne peuvent se désintéresser.

## Remerciements

Nous remercions les étudiants de sixième année qui ont accepté de répondre à ce questionnaire.

## Contributions

Arnaud Wilmet a assuré le recueil de données et participé à l'élaboration du protocole, à l'interprétation des résultats, à l'analyse statistique et à l'écriture du manuscrit. Isabelle Richard a participé à l'élaboration du protocole, à l'interprétation des résultats, à l'analyse statistique et à l'écriture du manuscrit. Maurice Audran et Jean-Paul Saint-André ont participé à l'élaboration du protocole, à l'interprétation des résultats et à la relecture du manuscrit. Lionel Bielh a aidé à la relecture du manuscrit.

## Références

1. La Commission Européenne, Direction générale de l'Education et de la Culture. Enquête sur la situation socio-économique des étudiants Erasmus 2000 [On-line] Disponible sur [http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/survey\\_fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/survey_fr.pdf)
2. L'observatoire de la mobilité dans l'éducation et la formation professionnelle. Dossier spécial : Les 15 ans d'Erasmus. 2002 [On-line] Disponible sur <http://www.socratesleonardo.fr/lupl/documents/15ansEras.pdf>
3. Klapish C. L'auberge Espagnole. Paris : Studio Canal, 2003.
4. Déclaration de Bologne 1999. [On-line] Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/realisations/education/supérieur/bologne.htm>
5. Sampedro A, Belderrain P, Salto-Tellez M, Vijande M, Cueto A. Trans-European medical education: experience of the Faculty of Medicine of Oviedo. *Med Educ* 1995;29 : 235-41.
6. Murphy-Lejeune E. *Student Mobility and Narrative in Europe: The New Strangers*. Londres : Editions Routledge, 2002.
7. Agence Socrates-Léonardo da Vinci France. Comment développer la mobilité internationale étudiante ? Tour d'horizon des freins et motivation au départ 2004 [Online] Disponible sur <http://www.socratesleonardo.fr/lupl/documents/SyntheseMLV.doc>

Manuscrit reçu le 10 juin 2005 ; commentaires éditoriaux formulés aux auteurs le 13 juillet 2005 ; accepté pour publication le 10 septembre 2005.